

Sylvester N. Osu, Gilles Col,  
Nathalie Garric & Fabienne Toupin (éds)

# Construction d'identité et processus d'identification



Peter Lang

Sylvester N. Osu, Gilles Col,  
Nathalie Garric & Fabienne Toupin (éds)

# Construction d'identité et processus d'identification



Peter Lang

# L'identité en construction ou de l'identité à la modalité

Sylvester N. OSU, Gilles COL, Nathalie GARRIC & Fabienne TOUPIN,  
Université François Rabelais, Tours/LLL, EA 3850 (Orléans-Tours)

Le terme *identité* s'inscrit dans un réseau lexical si complexe et connaît lui-même une telle diversité d'emplois qu'il est très difficile de le cerner. L'identité, prise du point de vue du sens commun, peut impliquer une relation d'extranéité entre deux ou plusieurs objets. Si une relation de ce type est en cause, l'identité réfère au fait pour ces objets d'avoir tout ou partie de leurs propriétés en commun, et le terme peut alors être considéré comme un synonyme de *similitude* (avec toutes les précautions de rigueur autour de *synonyme*). S'il n'y a pas de relation d'extranéité, l'identité réfère à une permanence d'un objet ou d'un être, en tout temps et en toute circonstance, et le terme peut alors être rapproché d'*unité*. C'est dans cette seconde acception que l'on parle d'identité géopolitique et trans-nationale (identité africaine, européenne, ...), d'identité nationale (identité nigériane, française, suisse, ...), culturelle et religieuse. C'est aussi dans cette acception qu'*identité* tend parfois à se confondre avec *personnalité*, comme lorsque l'on dit: «Il ne faut pas toucher à son identité», ou encore lorsque Camus écrit: «Le peuple arabe a gardé sa personnalité qui n'est pas réductible à la nôtre».

Le terme *identité* présente ensuite des sens techniques qui se déclinent par discipline (linguistique, arithmétique, psychologie, ...). Pour toute discipline, l'attribution d'une définition à une notion peut emprunter la voie de ses propres outils dictionnaires. Il s'avère que la recherche du concept d'identité dans les dictionnaires des Sciences du langage est peu satisfaisante, essentiellement pour deux raisons. D'une part, parce que définir, c'est dans la plupart des cas proposer une liste de traits caractéristiques d'un terme. C'est, d'après Franckel & Lebaud (2006: 335), mettre en forme le sens d'une autre forme, passer de formes en formes, reformuler, et du même coup, déformer, transformer une forme en d'autres formes. Bref, la définition constitue une incarcération de ce qu'il s'agit précisément en l'occurrence de développer, de déployer, de laisser proliférer.

D'autre part, *identité* reste une entrée relativement rare dans les dictionnaires de Sciences du langage. L'identité, convoquant la notion de référent qui a longtemps été refusée par la tradition structuraliste saussurienne,<sup>1</sup> n'a été adoptée comme objet linguistique (et non philosophique et/ou logique) que tardivement avec notamment les travaux sur l'énonciation (Benveniste 1966 et 1974) ou encore ceux sur les noms propres (Kleiber 1981). Lorsque l'entrée existe, elle peut décevoir l'attente du linguiste par son étroitesse: «On appelle sens d'identité l'emploi prédicatif du verbe *être* exprimant l'identité de deux unités, comme dans *Cet enfant est Pierre* (où *enfant* et *Pierre* sont <identifiés>), par opposition aux sens d'appartenance et d'inclusion» (Dubois et al. 1994: 238). Elle peut également décevoir par un biais philosophique et psychologique manifeste: «Pour pouvoir utiliser la notion d'identité, il convient de lui adjoindre deux autres notions qui circulent également dans les domaines philosophiques et psychologiques, celles de *sujet* et d'*altérité*». (Charaudeau & Maingueneau 2002: 299). On constate aussi, lorsqu'on aborde un domaine pluridisciplinaire comme les Sciences cognitives (linguistique, psychologie, neurosciences, philosophie, ...) que l'entrée *identité* est présentée sous l'angle uniquement philosophique:

Par identité, on entend généralement une relation numérique: une chose a est numériquement identique à une chose b si a et b ne sont qu'une et même chose. [...] La relation d'identité satisfait le principe d'indiscernabilité des identiques selon lequel si a est identique à b, a et b ont les même propriétés. (Houdé et al. 1998: 215)

De cette première exploration, on peut retenir les principaux termes du réseau lexical dans lequel *identité* est pris. Il y a d'abord les notions dont il est possible de rapprocher l'identité: on a vu plus haut la **similitude** et la **unité**. *Similitude* partage l'origine latine d'*identité*, mais son étymologie montre clairement un accent mis sur l'aspect quantitatif: sa racine proto-indo-européenne (PIE) est \**sem-* «un», qui donne notamment l'élément *he-* dans grec *he-katon*, litt. «un cent». Etymologiquement, cet aspect quantitatif est absent dans *identité*. C'est un point qui apparaîtra clairement – c'est ce que l'on souhaite – au fur et à mesure de cette présenta-

1 Ducrot & Schaeffer (1995: 361) précisent cette marginalisation de la notion de référent: «On notera que l'attitude saussurienne à l'égard de la valeur référentielle est purement négative. Elle consiste à en faire abstraction, et à décrire les signifiés, qui constituent l'objet du linguiste, sans se préoccuper de ce qui peut éventuellement leur correspondre dans le monde, en s'en tenant uniquement aux rapports que les signes ont les uns avec les autres à l'intérieur de la langue».

tion. *Unité* est un autre quasi-synonyme, dans son sens de «caractère de ce qui est un»; dans son autre sens, «chose qui est une», *unité* convoque à l'esprit lat. *entitas* «entité» et ang. *item* «entité», *itemize* «individuer». Ces termes sont tous pertinents: lat. *entitas* aurait servi de modèle morphologique pour la dérivation de *identitas* «identité» à partir du pronom neutre *idem* «le même». Quant à ang. *item*, il est issu de la même racine PIE qu'*identité*, à savoir \**i-*. (Onions 1966: 488; Watkins 1985: 26) – on reparle plus loin de cette racine.

Il y a ensuite les notions qu'implique l'identité. En premier lieu, elle implique l'**individuation**, nécessaire à la reconnaissance de l'identité de deux ou plusieurs objets, ou de la permanence du même objet à des moments différents. La reconnaissance du même implique aussi l'**altérité**, à laquelle l'identité est liée par une relation de réciprocité. A cet égard, il est intéressant d'observer que le couple identité/altérité se trouve inscrit dès l'origine dans le mot *identité*. Ce dernier vient de la racine PIE \**i-*, dont le destin dans la famille germanique, et en anglais en particulier, s'avère instructif (cf. Watkins 1985: 26): ainsi, non seulement cette racine donne ang. *ilk* «même», «le même» (expression de l'identité), mais elle donne aussi ang. *yon* «ce ...-là», «celui-là» et *yond(er)* «au delà (de)», «là-bas» (expression de l'altérité par distinction d'avec les coordonnées déictiques). Enfin l'identité implique aussi le concept de **sujet** (cf. supra, Charaudeau & Maingueneau 2002). Ecartant la perspective psychologique (dans laquelle le sujet peut traverser des *crises d'identité*), on retiendra dans la perspective linguistique, et notamment du point de vue de l'énonciation, l'acception du sujet comme un construit langagier. Dans certaines approches (par exemple, la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives de Culioni, cf. en particulier Culioni 1990 et 1999), le sujet, ou énonciateur, prend le statut d'origine abstraite des repérages énonciatifs, tels la modalité. La question du sujet (énonciateur) est donc elle aussi pertinente dans la problématique de l'identité, et l'on aura l'occasion de revenir dessus plus loin.

On peut par ailleurs observer le traitement de l'identité dans des travaux en linguistique ainsi que dans des domaines par vocation étroitement liés à cette dernière.

Dans une perspective sémiotique, par exemple, l'identité prend force de principe, qui est complémentaire de celui d'individuation:

En sémiotique narrative et discursive, le concept d'individuation fait partie de la problématique de l'acteur [...], dans la mesure où celui-ci se définit comme la réunion, à un moment donné du parcours génératif, de propriétés structurelles d'ordre syntaxique et sémantique, se constituant ainsi en «individu». Un autre principe, celui d'identité, garantit ensuite sa permanence et sa reconnaissance tout au long du discours (grâce en particulier aux procédures d'anaphorisation) malgré les transformations des rôles actanciel et thématique qui peuvent l'affecter. (Greimas & Courtés 1993: 186-87)

La traductologie, de son côté, a une longue tradition de réflexion sur le même et l'autre dans le cadre de l'opération de traduction. On peut en juger par cet extrait d'un texte classique de Georges Mounin. La réflexion du linguiste part du couple de phrases ang. *He swam across the river*, fr. *Il traversa la rivière à la nage*:

Le découpage de l'expérience est devenu tout autre. L'agent et l'objet demeurent bien les mêmes, mais l'action regardée, la même dans le monde de l'expérience, n'est pas la même dans l'analyse linguistique: en français, *traverser*; *to swim* en anglais. Le verbe français s'intéresse à l'aspect de l'opération comme déplacement dans l'espace [...]. L'anglais s'intéresse à l'aspect moteur, ou technique, de la même opération [...]. Ce que le français considère comme une modalité de l'action de *traverser* (*à la nage*, et non pas *à gué*, *à cheval*, ou *d'un bond*), l'anglais le considère comme l'action par excellence. Inversement l'action par excellence du français, *traverser*, ne devient, pour l'anglais, qu'un aspect secondaire (*across*, *along*, *around*, etc.) de l'opération *swim*. Comment décider laquelle de ces deux structures linguistiques reflète plus exactement la structure de l'expérience objective? (Et peut-on affirmer que l'une traduit l'autre tout entière?) (Mounin 1963: 55)

Cette dernière question, amenée pratiquement en appendice, pose la question cruciale de l'identité du dire à travers les diverses langues naturelles. Des travaux classiques en linguistique abordent l'identité en relation avec la subjectivité, comme Benveniste dans son article «De la subjectivité dans le langage» (1966: 258-266). Ce qui se pose est la question de l'identité du sujet construite dans et par la mise en mots, le sujet dans la langue: «C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet*; parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa* réalité qui est celle de l'être, le concept d'*<ego>*. La <subjectivité> dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme <*sujet*>» (Benveniste 1966: 259).

Les énonciativistes et les pragmatiens ont beaucoup contribué à la réflexion sur l'identité, sans nécessairement employer le terme d'ailleurs, au travers de leurs interrogations sur la construction du sens:

- (1) Dans le dessin de ce jeune patient, une épée arrive en haut, de la gauche, dans le champ du dessin et menace la tête d'un cavalier.
- (2) Dans le dessin de ce jeune patient, Lépée arrive en haut, de la gauche, dans le champ du dessin et menace la tête du cavalier.

Les référents désignés par les syntagmes nominaux *une épée/l'épée* et *un cavalier/le cavalier* sont les mêmes. Cependant, la contribution de ces SN au sens (de l'énoncé, du passage) n'est pas la même. La problématique de l'identité est ici de mise (voir Moeschler & Reboul 1994: 162 pour des exemples et des analyses similaires).

En rapport avec la construction du sens, Ducrot et Todorov posent la question de la reconnaissance d'un seul et même élément à travers ses multiples emplois:

Une dernière tâche indispensable pour la détermination des unités, c'est **l'identification** [...]. Pourquoi admettre qu'il y a la même unité «adopter» dans «adopter une mode» et «adopter un enfant»? Et lorsqu'un orateur répète «Messieurs, Messieurs», avec des nuances différentes, aussi bien dans la prononciation que dans le sens, pourquoi dit-on qu'il utilise deux fois le même mot? (Ducrot & Todorov 1972: 34)

Ce questionnement, dont on voit qu'il va au-delà de la classique question homonymie vs. synonymie, n'est pas sans rappeler celui des énonciatistes sur ce qu'il est généralement convenu d'appeler l'*invariant* des marqueurs grammaticaux. L'invariant est un «concept clé de la psychosystématique guillaumienne, repris par d'autres cadres théoriques. Ce mot désigne une **caractéristique constante**, que l'on retrouve dans tous les emplois en discours d'une même forme de langue» (Lapaire & Rotgé 1993: 286), voir aussi Guillaume (1969: 205), Boon & Joly (1996: 435). Les culoliens quant à eux utilisent plutôt maintenant le concept de forme schématique: «La forme schématique (FS) représente **l'identité d'une unité**. Elle constitue le cadre d'un raisonnement permettant de dégager le rôle respectif de l'unité et de son contexte dans la variation des sens qui peuvent lui être associés» (Franckel 2002: 12).

L'invariant a été et est encore très critiqué, notamment dans le cadre de la linguistique historique, qui pose des questions telles que: à partir de quand n'a-t-on plus affaire au même mot, donc à partir de quand rechercher l'invariant d'une forme ne fait-il plus sens (cf. ang. *do*, auxiliaire et verbe lexical)? dans quelle mesure peut-on parler d'invariant lorsqu'un recul historique suffisant permet de constater que tous les marqueurs évoluent dans leurs emplois, parfois radicalement (cf. ang. *must*, qui avait en

vieil-anglais les valeurs aujourd’hui exprimées par l’auxiliaire *may*)? dans quelle mesure peut-on parler d’invariant propre à une forme quand on constate l’existence de champs de recouvrement, cf. le parfait et l’aoriste en français comme en anglais:

- (3) Eric quitta/a quitté l’université dans sa vingt-quatrième année.
- (4a) We understand that a young girl **was found** dead **about a month ago**.
- (4b) We understand that a young girl **has been found** dead **about a month ago**.  
(BBC Radio 4, sept. 2001, énoncé dû à David Denison)

On constate à quel point ces questions sont elles aussi au cœur de la problématique de l’identité. Elles donnent lieu à des travaux consacrés aux expressions référentielles, aux expressions descriptives ou encore aux expressions dénominatives qui s’interrogent par exemple sur:

les *référents* dits *évolutifs*, expression utilisée pour désigner les individus (humains ou non) qui changent, naturellement ou non, d’état comme par exemple la citrouille qui se transforme en carrosse ou les pommes dont on fait de la compote. Les changements subis sont parfois tels que l’on peut se demander dans quelle mesure on a toujours affaire à la même entité et s’il y a toujours lieu de parler de coréférence. (Kleiber, Schnedecker & Tyvaert 1997).

Ce rapide tour d’horizon montre qu’en linguistique et dans certains domaines connexes, la notion d’identité a été et est toujours explorée.

Dans ces conditions, on pourrait se demander ce qui justifie un nouvel opus sur l’identité. Le présent ouvrage tient sa singularité de ce que l’identité y est considérée comme un construit et l’identification comme une construction à part entière. L’identité n’est pas abordée comme catégorie de langue et/ou de discours ou encore comme manifestation ou indice d’une appartenance socio-culturelle. Ce sont les différents procédés et processus langagiers qui construisent l’identité que nous cherchons à repérer, que nous soumettons à analyse. Cette approche de la notion d’identité contribue déjà à en proposer une certaine conception selon laquelle elle ne disposerait que d’une existence processuelle. Autrement dit, l’identité, attachée à un processus dynamique, serait dépourvue d’existence en dehors de la saisie ponctuelle de ses formes de manifestation. Cette hypothèse suggère l’examen de différentes propriétés susceptibles de venir préciser la définition d’identité: instabilité, relativité, labilité, entre autres. La catégorie du nom propre aurait pu constituer un contre-argument à notre proposition. Cependant, de nombreux travaux linguis-

tiques, inscrits notamment dans le cadre épistémologique des analyses de discours, ont détruit la thèse de la permanence identitaire, essentiellement défendue par les théories sémantico-logiques, qu'il était censé accorder à son référent. La propriété de désignateur rigide (Kripke 1982) ne suffit plus à faire du nom propre une désignation individuelle stable et indépendante, au moins des paramètres énonciatifs:

Le Np [nom propre] a bien une signifiance dont les particularités le distinguent du Nc [nom commun]. Mais l'antonomase témoigne, par son existence même, d'une continuité et des possibilités des passages d'un domaine à l'autre. Aussi la spécificité du «mode désignation» du Np ne paraît-elle pas suffisante à la maintenir, comme la tradition le veut, dans une catégorie radicalement séparée du Nc. (Leroy & Siblot 2000: 102)

Le questionnement ainsi décrit justifie le titre choisi pour cet ouvrage en suscitant une nouvelle approche de l'objet d'étude. Si l'on admet que l'identité est un construit, alors, il faut se demander de quoi il est construit et comment il est construit. C'est ce qu'on va tenter de cerner à présent.

L'identification, c'est-à-dire le processus de construction de l'identité, reçoit depuis plusieurs années une attention particulière en linguistique formelle, et dans certains cadres théoriques on lui confère même un statut d'opération (cf. Culoli 1990, 1999; Fauconnier 1984, 1997, ...).

Pour Culoli, l'identification est fondamentalement une opération de repérage (notée  $\in$  ou  $\ni$ ) d'une occurrence d'une notion par rapport à un domaine notionnel, et plus spécifiquement par rapport au centre organisateur du domaine. On en tire une valeur du repérage particulière telle que si  $x \in y = y \ni x$ , on a une relation d'identification ( $x = y$ ) (1999: 129-130). Ainsi, l'identification peut être marquée par *même* en (5), *comme* en (6), la forme réduplicative en (7):

- (5) Regarde! Jean-Pierre a la même chemise que Pedro!
- (6) Je suis comme je suis (ou bien je lui plais ou bien je ne lui plais pas mais je ne peux pas devenir quelqu'un d'autre tout d'un coup).
- (7) Dis, Marc que tu m'as présenté hier soir, c'est un copain copain?

Fauconnier, de son côté, fait du «principe d'identification» un principe fondamental de correspondance entre éléments d'espaces mentaux. Ce principe établit qu'une expression linguistique qui nomme, décrit ou désigne un élément dans un espace peut être utilisée pour accéder à cet élément dans un autre espace («If two elements *a* and *b* are linked by a con-

nection  $F$  ( $b = F(a)$ ), then element  $b$  can be identified by naming, describing, or pointing to its counterpart  $a$ », Fauconnier 1997: 41). Reprenons l'exemple suivant à Fauconnier:

- (8) L'omelette au jambon est partie sans payer.

Selon le «principe d'identification», il est possible, dans une situation pragmatique donnée, ici celle d'un restaurant, d'identifier la cible de la relation, ici le client (élément b), grâce au déclencheur, ici l'expression *l'omelette au jambon* (élément a), via le connecteur client → plat. Et c'est bien parce que la cible de la relation, le client, est effectivement identifiée que l'on ne peut pas produire: \**L'omelette au jambon est partie sans payer. Elle était immangeable.*

De telles approches formelles peuvent être complétées par la notion de **categorisation**. L'identification est en effet susceptible de désigner deux types de processus, l'un relevant d'une prédication définitoire qui engendre une prédication d'équivalence référentielle (9), l'autre relevant d'une prédication de désignation ou d'interprétation (10) (Riegel 1990). Ce second fonctionnement peut convoquer une autre notion, celle de **dénomination**, réalisée à l'aide d'une prédication d'appellation (11).

- (9) Un brillant est un petit diamant.

- (10) (Le mot) Brillant désigne / signifie un petit diamant.

- (11) Un petit diamant est appelé brillant / Ce qu'on appelle un brillant est un petit diamant.

L'identification est une opération qui repose sur la structure commune à chacun des énoncés: «X être Y», laquelle est susceptible de donner lieu à une interprétation autonymique ou à une interprétation métalinguistique. Ces interprétations laissent place à deux constructions identitaires distinctes mais non exclusives: soit il s'agit d'identifier un objet, soit il s'agit d'identifier une convention linguistique. La pluralité des fonctionnements ainsi isolés montre qu'**identifier repose sur un processus complexe qui ne peut être limité à l'attribution d'une étiquette**.

Le terme de *dénomination* est aujourd'hui associé à un autre, celui de *nomination*. Il nous amène à redéfinir le premier. Notons que l'hésitation terminologique identifiée n'est pas récente. Par exemple, le colloque international qui s'est tenu à Brest en 1994 a choisi le titre «Nom propre et nomination», repris en intitulé des actes (Noailly 1995), alors qu'en 2001, les *Cahiers de praxématique* s'intéressent à la «Linguistique de la déno-

mination». Un ouvrage plus récent échappe à la dialectique en choisissant le titre *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours* (2005).

Le couple dénomination/nomination, hérité de la Praxématique, bénéficie depuis quelques années d'une appropriation large chez les linguistes dont les travaux ont une orientation plus ou moins discursive. La nomination désigne toute expression linguistique supportant une activité de catégorisation dans le cadre d'un acte d'énonciation spécifique. La dénomination désigne toute expression conventionnelle qui, résultant de la précédente, a acquis une certaine stabilité pour identifier telle ou telle entité. Le couple ainsi introduit vise à soutenir que l'identité n'est pas un héritage qui se perpétue en raison d'un acte de baptême initial. On notera que ce point de vue rejoint celui de la sémiotique, où «loin d'être une première approche du matériau sémiotique, l'identification est une opération, parmi d'autres, de la construction de l'objet sémiotique» (Greimas & Courtés 1993: 178).

On admet assez généralement, en référence en particulier aux travaux de Kleiber (1981), que le processus de catégorisation est effectué à l'aide d'une dénomination. Ainsi, catégoriser s'impose comme une opération, réalisée par une séquence linguistique, d'apparentement entre un objet et une classe d'objets. La relation d'inclusion établie concourt à l'identité de l'objet ou tout au moins à une identité de l'objet. En outre, la catégorisation est à concevoir comme un jugement d'adéquation qui, si nécessaire, procède à une spécification de l'objet par une typologie des classes référentielles, lesquelles peuvent être sous-catégorisées en autant de classes que requis. On pense ici autant aux classifications expertes du type biologie, botanique, géologie, ... qu'aux catégorisations de locuteurs non experts type *Folkbiology* (c'est-à-dire la biologie populaire, parfois encore appelée *ethnobiologie*, cf. Berlin 1992).

On voit que le processus de catégorisation, reflet d'une structure discriminatoire sous-jacente qui s'appuie en partie sur les opérations de (dé)nomination, est pluriel, autorisant plusieurs facettes identitaires:

- (12) A dog is a highly variable domestic mammal (*Canis familiaris*) closely related to the common wolf (*Canis lupus*).
- (13) A dog is a very common four-legged animal that is often kept by people as a pet or used to guard or hunt things.

Il en va de même, plus généralement, de l'identification. César, par exemple, peut recevoir chacune des identités suivantes:

- (14) César est l'auteur de la Guerre des Gaules.
- (15) César est le séducteur de Cléopâtre.
- (16) César est le vainqueur de Vercingétorix.

Dès lors, il apparaît que **toute identification véhicule un point de vue sur la chose nommée**. On se souviendra, par exemple, du flottement qui a caractérisé le discours des médias français avant de pouvoir effectivement identifier la situation économique actuelle de notre pays en termes de *récession*. Le terme devait-il s'appliquer uniquement à l'issue d'une certaine période de diminution du Produit Intérieur Brut et d'augmentation du taux de chômage, ou convenait-il au ralentissement de l'activité économique constaté par une majorité de la population?

L'identité apparaît, au regard des exemples qui précèdent, comme bien plus qu'un simple procédé de langue de nature conventionnelle. Le point de vue sur la chose nommée convoque la **modalité**, laquelle à son tour appelle le concept de sujet énonciateur, nous ramenant ainsi au début de nos réflexions. A nouveau, l'étymologie d'*identité* est instructive. Rapelons que ce mot est issu de la racine PIE \**i-*. En plus des développements déjà mentionnés, cette dernière est à l'origine de ang. *yea* et *yes* «oui», ang. *yet* «encore» et ang. *if* «si»: des particules affirmatives, un marqueur de prolongement de la validité d'une relation prédicative, un marqueur de validation fictive – autrement dit, des marqueurs de modalité (modalité de l'assertion, en l'occurrence). Sans compter que l'étymon latin direct, *identitas*, est formé à partir de *idem*, qui s'analyse en *id*, pronom neutre («cela») + *em*, particule emphatique, donc elle aussi liée à la modalité. C'est assez dire, pensons-nous, le lien étroit unissant du début les deux opérations d'identification et d'attribution d'une modalité.